



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reconversion de la filière automobile vers l'industrie de la défense
Question au Gouvernement n° 938

Texte de la question

RECONVERSION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE VERS L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Mazaury.

M. Laurent Mazaury . La filière automobile française traverse une crise structurelle et conjoncturelle. Il est donc plus qu'urgent de l'accompagner dans sa restructuration, indispensable pour notre pays, afin d'éviter une perte, voire une fuite des compétences de nos territoires et de préserver l'emploi ainsi que le savoir-faire.

Les territoires des agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans ma circonscription, ou encore de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise représentent une grande part de l'emploi direct et indirect régional de la filière automobile. Il est donc capital pour elles que l'État les aide à accompagner la reconversion de ce secteur. Conscients des défis nationaux et internationaux de la France, ces établissements publics de coopération intercommunale proposent des solutions non seulement pour sortir de la crise, mais également pour faire de cette dernière un réel tournant économique et stratégique propre à renforcer la souveraineté industrielle du pays.

Dans cette perspective, réorienter le milieu automobile vers les marchés de la défense est une solution à encourager. L'Allemagne a déjà largement engagé des évolutions dans ce sens. Les compétences mobilisables du secteur, qui sont nombreuses, pourraient sans aucun doute répondre aux besoins croissants des forces armées françaises. Néanmoins, l'accès des PME issues de l'automobile aux marchés de la défense se heurte à plusieurs obstacles : complexité des procédures de marché de la direction générale de l'armement, difficulté de répondre aux marchés publics, manque de lisibilité quant aux moyens et aux besoins à moyen terme, difficulté d'atteindre les niveaux de certification nécessaires, faible structuration des filières aval autour des PME.

Pour lever ces obstacles, les deux agglomérations que j'ai mentionnées sont force de proposition. Elles appellent à des solutions concrètes et innovantes : création de marchés intermédiaires de défense destinés aux PME, création d'un label Transfert de compétences automobile-défense, instauration d'un guichet DGA-territoires ou encore déploiement d'expérimentations locales. Dans ce contexte, je veux, avec elles, vous demander quelles sont les orientations du gouvernement pour accompagner la filière automobile dans sa transformation indispensable et si vous pourriez soutenir et promouvoir activement les solutions que je viens d'évoquer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . Vousappelez mon attention sur la situation de l'industrie automobile et sur ses possibilités de diversification, notamment dans le secteur de la défense. J'associe à ma réponse la ministre de la défense, Catherine Vautrin.

Le gouvernement soutient fortement les investissements de la filière : depuis 2020, plus de 2 milliards d'euros

d'aides ont été orientés vers le secteur de l'automobile, permettant de moderniser l'outil productif et de réduire de 3,4 années l'âge moyen du parc machines. En ce qui concerne la diversification, vous évoquez les initiatives lancées par deux intercommunalités dans votre département ; cela souligne la nécessité que l'État et les collectivités travaillent ensemble pour trouver les leviers de croissance potentiels de la filière automobile. Outre les exemples que vous avez mentionnés, je pourrais citer des entreprises de décolletage ou encore de roulements à billes qui réorientent une partie de leur activité vers la défense. Je note d'ailleurs que Catherine Vautrin et moi-même devrons nous pencher sur les commandes de la DGA pour les rendre plus rapides et produire des retombées dans les territoires.

Enfin, vous soulignez plus généralement la situation de notre industrie automobile. Dans le cadre des discussions en cours au sujet des transitions et de l'électrification des véhicules d'ici à 2035, il est nécessaire de faire preuve de la souplesse nécessaire pour assurer ces objectifs, mais aussi de défendre la préférence européenne. Nous voulons des véhicules fabriqués en Europe et en France, dont les pièces et composants sont également fabriqués en Europe, sans quoi nous ne pourrons apporter de réponse aux salariés inquiets travaillant dans nos usines automobiles. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et LIOT.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Mazaury](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 938

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2025